

Introduction

La Société Française d'Anesthésie et de Réanimation préconise l'usage de fibroscopes en cas d'intubation trachéale difficile. Le fibroscope à usage multiple (FUM) présente des contraintes par rapport au fibroscope à usage unique (FUU) : coût d'acquisition, maintenance, indisponibilité (temps de lavage, panne) et risques infectieux.

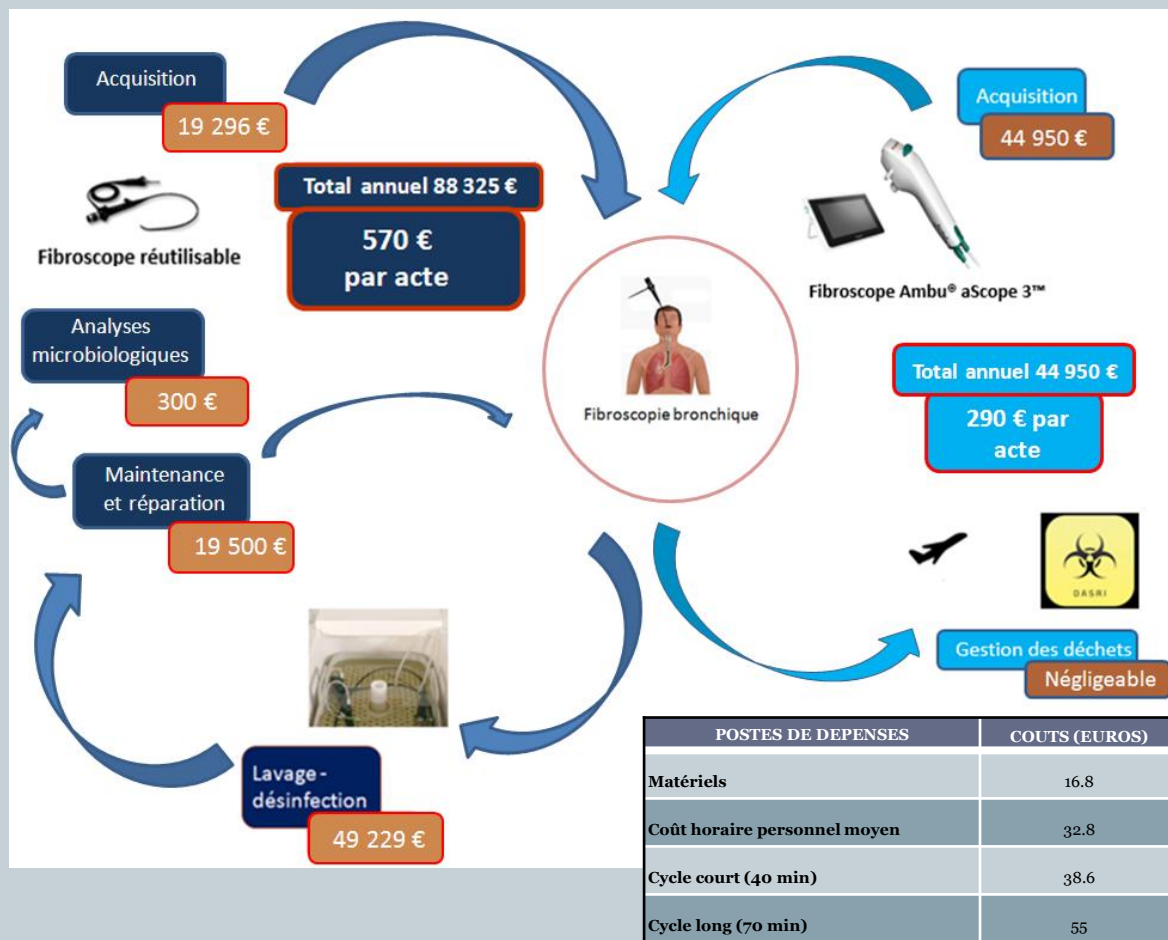
Dans le cadre d'un passage du FUM au FUU en 2014 dans les services de réanimation et au bloc, une étude de type minimisation de coût a été réalisée au Centre Hospitalier Universitaire de Saint Pierre, à la Réunion.

Matériels et méthodes

- Recueil rétrospectif sur l'année 2013 des données issues du service biomédical, des services de réanimation et du bloc chirurgical (procédure de désinfection, nombre de lavages de FUM, temps personnel dédié) ;
- Recueil du nombre de FUU utilisés durant l'année 2015 (données du fabricant) ;
- Coût d'utilisation de l'Ambu aScope3™ (FUU) (achat et destruction).

Résultats

Circuits et coûts du fibroscope réutilisable et du fibroscope à usage unique



Le CHU de Saint Pierre possède un parc de 6 FUM. Chaque année, le nombre de lavages de FUM est en moyenne de 288 cycles complets et de 865 cycles courts.

En 2013, 142 actes de fibroscopies ont été réalisés avec un FUM. En 2015, le CHU de Saint Pierre a utilisé 155 FUU.

L'ensemble des coûts liés au FUM est de 88 325 euros, comprenant le coût d'acquisition (19 296 euros), les coûts d'entretien et de réparation (19 500 euros), les analyses microbiologiques (300 euros), les coûts de lavage et de désinfection (49 229 €).

L'emploi d'un FUU (290 euros) n'engendre pas ces frais, cependant le matériel utilisé doit être pris en charge dans une filière de gestion des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI), totalisant un coût de 44 989 euros pour 2015.

Discussion/Conclusion

Lorsque l'on rapporte le prix à l'acte de fibroscopie, le recours aux fibroscopes à usage unique est rentable sur l'année 2015 au CHU de Saint Pierre. L'utilisation de FUU a permis une économie de 43 336 euros en 2015, et est ainsi deux fois moins coûteuse.

Le FUU présente l'avantage d'une technologie équivalente à celle d'un fibroscope à usage multiple et il peut être utilisé sans délai dans une situation d'urgence. Jetable, il ne nécessite pas de désinfection et n'exige aucune maintenance, dont les coûts peuvent représenter jusqu'à 90 % des dépenses totales liées au FUM chaque année. Aussi, il réduit le risque de contamination croisée par Agent Transmissible Non Conventionnel (ATNC). Cependant, le passage au FUU induit des dépenses supplémentaires au niveau du titre 2 des comptes de Dispositifs Médicaux de la PUI, compensées par des économies sur la charge de travail infirmier (environ 1 ETP) et sur les dépenses biomédicales.